

Qu'est-ce que le comité social et économique en 12 points ?

1. C'est la fusion des trois instances « CE », « DP » et « CHSCT » ;
2. Il sera mis en place lors des prochaines élections et au plus tard le 31/12/2019 ;
3. Deux mesures transitoires sont prévues : soit prorogation des mandats pour ceux se terminant avant le 01/01/2018 et ensuite prolongation d'une année maximum ;
4. Il y aura moins d'élus et les heures de délégation calquées sur la DUP ;
5. Les suppléants n'assisteront aux réunions qu'en l'absence des titulaires ;
6. Mandat fixé à 4 ans et limités à 3 ;
7. Possibilité de transférer le budget de fonctionnement vers les ASC et l'inverse ;
8. Co-financement d'expertises comptables dont le droit d'alerte et la stratégie ;
9. Possibilité par accord d'entreprise de modifier le contenu, les périodicités et les modalités des trois consultations périodiques ;
10. Possibilité par accord de rendre un avis unique sur un thème de consultation ;
11. Commission « santé et sécurité » obligatoire à partir de 300 salariés ;
12. L'employeur pourra se faire assister de 3 collaborateurs (2 à ce jour).

On attend les décrets d'application pour le 31/12/2017 au plus tard.

Qu'est-ce que cela signifie en pratique :

1. Les élus auront moins de moyens ;
2. Ils se verront rajouter les fonctions « DP » et « CHSCT » en plus de l'ex « CE » ;
3. Ils seront plus éloignés des salariés ;
4. L'implication des suppléants sera moindre ;
5. Ils auront plus de travail ;
6. Ils verront leur rôle économique et professionnel se réduire ;
7. Ils seront moins nombreux pour plus de responsabilité ;
8. Ils verront leur condition d'actions réduites ;
9. Ils devront plus que jamais s'organiser, se professionnaliser ;
10. Ils seront de plus sollicités pour élargir leur rôle à la négociation ;
11. Ils devront être vigilants pour que les accords ne réduisent pas leurs prérogatives ;
12. Ils seront globalement moins informés et moins consultés.

Autrement dit, c'est un recul historique des prérogatives des représentants du personnel

Vous avez une question, besoin d'assistance juridique, de formation > [envoyez-nous un mail](#) !